

BOURSES DE MAÎTRISE

Critères d'évaluation (pondérés sur 15 points)

- 1. Excellence du dossier universitaire (7 points)**
 - Moyenne cumulative dossier académique (4 points)
 - Bourses et distinctions méritées à ce jour (1 point)
 - Lettres d'évaluation (1 point)
 - Communication et diffusion des connaissances : conférences, affiches et publications (1 point)

- 2. Qualité et intérêt scientifiques du projet d'études (5 points)**
 - Clarté de la problématique et des objectifs du mémoire, de l'essai ou du stage (2 points)
 - Pertinence de la méthodologie ou du plan d'apprentissage (2 points)
 - Possibilité de transfert des résultats générés dans la pratique infirmière (1 point)

- 3. Plan de travail 2010-2011 (3 points)**
 - Pertinence des activités (1 point)
 - Réalisme de l'échéancier (1 point)
 - Plan de communication prévu (1 point)